

## TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ACOMPAGNEMENT DES ACTEURS GESTIONNAIRES DU PORT DE SFAX (TUNISIE) ET D'AUTRES ACTEURS LOCAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF D'UN PLAN DE SURVEILLANCE ET L'IDENTIFICATION D'UN ENSEMBLE DE MESURES DE PRÉVENTION CONCRÈTES DES DÉCHETS MARINS

Code budget : 23EEP001

Projet : ENSERES

Rubrique d'imputation : 3.4

### Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 73 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Le projet [ENhancing Socio-Ecological RESilience in Mediterranean shore areas \(ENSERES\)](#) répond à l'appel IEV CTF MED – Appel à Projets de Capitalisation de 2020, dans un grand partenariat de 6 organisations de 5 pays méditerranéens différents. Il se concentre sur le transfert et l'intégration de la gestion écosystémique (EBM en anglais), les bases pour mettre en œuvre des processus de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans des pratiques de conservation et territoriales à plusieurs niveaux conduisant à des communautés et des biens naturels mieux préparés.

ENSERES se concentre sur l'identification des pratiques réussies et efficaces développés d'initiatives passées et en cours telles que le MedFund, la Communauté de Protection de la Biodiversité Interreg MED (MBPC), les projets ENI CBC MED Med4EBM et CoEvolve4BG, les projets MedPAN comme COGITO et d'autres comme Maristanis.

MedCités chapeaute le paquet d'activités 3 (WP3) ; transfert, réplique et mise à l'échelle. Les activités de transfert et de mise à l'échelle du WP3 se concentrent sur l'augmentation de la capacité des parties prenantes locales et régionales et soutiennent les modèles d'intervention dans les sites pilotes comme exemples d'actions transformatrices.

Les activités de transfert de l'ENSERES comprennent, entre autres, la création d'un catalogue d'initiatives pouvant être reproduites à travers des formations spécifiques sur ces initiatives et des actions de mentorat pour la mairie de Sfax et d'autres parties prenantes. A la lumière de cela, les acteurs de Sfax ont sélectionné de manière participative les initiatives les mieux positionnées pour répondre aux priorités locales. Ces TdR font référence à ces activités de formation et de mentorat.

Après sélection, MedCités et la Municipalité de Sfax ont choisi de mettre en place dans le Port de Sfax l'outil "[Mesures de prévention et de réduction des déchets marins](#)" développé par projet Interreg MED [PlasticBustersMPAS](#). Cet outil fournit des lignes directrices et de bons exemples pour mettre en œuvre des mesures de prévention des déchets marins, ainsi que des informations sur le lieu, une brève description, les lignes d'action, les résultats attendus, les

indicateurs de performance, les groupes cibles et les contacts des organisations responsables de sa mise en œuvre et sa coordination.

Ces rapports associés sont également pertinents pour assurer la capitalisation de ces initiatives à travers la session de formation prévue dans ce service :

- [Plastic Busters AMP Mesures de prévention et d'atténuation des déchets marins \(page de garde\)](#)
- [Présentations sur la manière de prévenir et d'atténuer les déchets marins dans les AMP méditerranéennes](#)

Pour la municipalité de Sfax ce processus d'accompagnement (mentorage) sur la prévention des déchets marins doit leur permettre :

- établir un plan de surveillance (monitoring) régulier. Ce plan de surveillance doit être testé dans le Port de Sfax avec tous les acteurs impliqués au moins une fois pendant le processus de mentorage, afin d'identifier les problèmes (typologie, quantité et origine). Sur les résultats de la journée de « testing » l'expert/e doit identifier les mesures les plus pertinentes pour la prévention et atténuation de la pollution marine (état des lieux et évaluation de son évolution), et détailler les informations nécessaires afin que les autorités gestionnaires du port de Sfax puissent les mettre en place au-delà du processus de mesurage.
- Augmenter leurs capacités sur ces deux sujets, c'est-à-dire, le service doit inclure une formation axée sur des mesures de prévention et sur les protocoles de surveillance pour collecter des données sur les déchets marins (en particulier les déchets marins flottants dans des ports et les déchets marins côtiers) car ces informations sont essentielles pour identifier et surveiller l'efficacité des mesures de prévention. Les activités de collecte de données peuvent en outre soutenir une coordination renforcée avec l'ORES, l'ENIS, TAPARURA, l'Agence de protection et de gestion du littoral (APAL) et les autorités portuaires.

Comme indiqué ci-dessus, l'outil et les actions de démonstration décrites ont été mis en œuvre dans le cadre du projet Interreg MED [PlasticBustersMPAS](#), sous la coordination du MIO-ECSDE - le Bureau Méditerranéen d'Information pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable - et sont capitalisés à travers le projet IEV CTF MED Capitalisation [PasticBustersCAP](#). Des synergies seront recherchées principalement avec PlasticBustersCAP, mais aussi d'autres projets européens pertinents comme [COMMON](#), pour adopter une formation sur cet outil en tant qu'initiative conjointe.

## 1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est de soutenir les acteurs principaux du port de Sfax à mettre en place un plan de surveillance des déchets marins qui permette l'identification, la source et la composition des déchets marins dans la zone identifiée pour concentrer l'action en cohérence sur les lignes directrices de l'UNEP/MAP ([IMAP Info System](#)), ainsi que l'identification des mesures pour les prévenir en relation avec les données de surveillance.

## 2. Portée des services

MedCities recherche un expert/e en gestion des déchets ayant une expérience prouvée sur la performance des plans de gestion des déchets des ports et ou zones côtières et qui parle arabe et français, l'anglais étant un atout.

Lors du dépôt de l'offre, l'expert fournira une première approche méthodologique précisant comment il envisage de réaliser la prestation. Cela doit montrer comment l'expert/e assurera que le plan respecte les échéanciers fixés et qu'il est adapté aux besoins des autorités portuaires et de la municipalité.

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

- Développer un plan de surveillance et de prévention de déchets marins qui doit :
  - (a) Faire la liaison du mentorat avec les projets qui ont mené les expériences à capitaliser ENI CBC MED COMMON et ENI CBC MED PlasticBustersCAP, notamment identifier un territoire/institution pionnier où les outils ont été mis en place.
  - (b) définir la portée territoriale/institutionnelle concrète de la réplication de l'outil sur le territoire de Sfax et en identifiant les institutions connexes qui doivent être engagées dans le mentorat.
  - (c) à convenir d'un plan de travail avec le territoire pionnier et le territoire répliqueur pour les processus de réplication, établissant les objectifs, les résultats attendus et le calendrier des activités qui seront organisées et qui doivent répondre à une méthodologie participative.
    - Réunions en ligne entre villes. Envisager la possibilité d'y faire une visite d'échange avec le territoire. Le coût associé à cette visite à terrain serait rajouter par MedCities en un avenant moyennant les coûts et le nombre de jours de la mission.
    - Visites régulières sur terrain (port de Sfax, commune de Sfax, gouvernorat de Sfax) avec les parties prenantes pour un accompagnement plus étroit. L'organisation des réunions pour la concertation avec elles sera faite en accord avec la Commune de Sfax, mais la logistique de ces réunions (salle, pause-café ou déjeuner) sera prise en main par le projet.
    - Prévoir une journée de mise en place du résultat du mentorat sur place avec les parties prenantes du mentorat et du port de Sfax.
    - Identifier, sur les résultats de cette journée de mise en place du mentorat, entre 5 et 10 mesures de prévention des déchets marins.
- Identifier et faciliter une formation à Sfax pour les partenaires associés du projet et d'autres parties prenantes d'une matinée sur l'outil de surveillance et mesures de prévention basée sur les outils de PlasticBustersMPAs, COMMON et PlasticBustersCAP, inclus au catalogue ENSERES. La mobilisation des acteurs et la logistique du même sera pris en charge par le projet.

Les **livrables attendus** pour ce service sont :

- 1) Développement d'un plan de surveillance des déchets marins et des données instantanées préliminaires sur la présence, la composition et la source probable des déchets marins dans la zone identifiée pour concentrer l'action. Cette feuille de route devrait être cohérent sur les lignes directrices de l'UNEP/MAP ([IMAP Info System](#)).
- 2) Rapport de formation qui inclurait ; aperçu de la formation en Français, liste de présence, rapport final de la formation qui inclurait une évaluation en Français et les matériaux de formation. Les matériaux de formation (ppt) peuvent être en arabe, mais alors doivent être accompagnés d'un document explicatif en français.
- 3) Identification d'entre 5 et 10 mesures les mieux placées pour prévenir les déchets marins en correspondance avec les données de surveillance, et élaborer un plan de mise

en œuvre des mesures identifiées qui inclurait une « note conceptuelle-note de projet » pour un potentiel déploiement en détail d'une ou plusieurs de ces mesures.

- 4) Un rapport d'adaptation qui résumerait les résultats du mentorat et mettrait en évidence les aspects reproductibles du cas des Pionniers et leur adaptation proposée aux Répliquant. Le rapport inclura les leçons apprises. Ces rapports finaux seront l'un des produits présentés dans les activités de capitalisation en amont du projet.

### **Profil de l'expert/e**

- Expérience sur la gestion des déchets marins et prévention (monitorage sous une perspective de « Citizen and science »), ou gestion de déchets orienté vers les déchets marins.
- Connaissances pratiques des expériences que nous souhaitons capitaliser ou une relation directe avec un ou plusieurs de leur projets d'origine (COMMON, PlasticBustersMPA, PlasticBustersCAP).
- Expérience en processus de mentorat.
- Connaissance de la réalité de la pollution et les déchets marins la réalité de Sfax/golf de Gabès.
- Connaissances sur la réalité des acteurs Tunisiens et/ou Sfaxiens.
- Préférence aux experts/es tunisiens/ennes.
- L'expert/e doit pouvoir être sur Sfax pour les activités d'accompagnement, car le metorage sera fait de façon majoritairement présentiel pour la ville/institution répliquant.

### **3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution**

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 30 de septembre 2023. Le service sera prêté en Tunisie, avec des visites régulières à Sfax et au siège du prestataire.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

### **4. Budget de base du service**

Le budget maximum de la prestation demandée est de 10.743,80€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 13.000€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements internes de l'expert/e, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation. Le transport et le séjour d'une possible visite d'étude de l'institution pionnière seront ajoutés à ce contrat à travers un avenant. Ainsi, la logistique pour de la formation et des réunions avec les parties prenantes pour le mentorat sera aussi pris en charge par le projet

### **5. Prix du contrat et conditions économiques**

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS  
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA  
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE  
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

2 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 50% du montant du marché lors de l'envoi des livrables 1 et 2.
- 50% du montant du marché lors de l'envoi des livrables 3 et 4.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org).

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

## **6. Conditions de participation**

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

## **7. Clause de confidentialité**

### **General Secretariat**

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

#### **8. Paternité et propriété des travaux**

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

#### **9. Résiliation du service**

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

#### **10. Présentation de l'offre**

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org)

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service **POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS GESTIOINAIRES DU PORT DE SFAX (TUNISIE) ET D'AUTRES ACTEURS LOCAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF D'UN PLAN DE SURVEILLANCE ET L'IDENTIFICATION D'UN ENSEMBLE DE MESURES DE PRÉVENTION CONCRÈTES DES DÉCHETS MARINS**".
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro d'identification fiscale (VAT) de l'entreprise candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCités en écrivant à l'adresse email [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org). Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

#### **11. Critères d'évaluation**

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficacité de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 04 avril 2023

Josep Canals Molina  
Secrétaire général